



Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs

Renouvellement

Le 1^{er} juin 2021, le Conseil municipal de la Ville de Laval a renouvelé les mandats de **M^e François Alepin, Monsieur Daniel Richard** et **Monsieur Pascal Turcotte**, à titre de membres indépendants du Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.

M^e François Alepin est associé fondateur du cabinet Alepin Gauthier où il pratique le droit depuis 1978. Il est reconnu par ses pairs comme étant parmi les «Best Lawyers in Canada» depuis 2005 en droit de la franchise et, depuis 2011, en droit commercial également. Il est nommé pour un troisième mandat au Comité à titre d'entrepreneur d'expérience et agit aussi à titre de président.

Monsieur Daniel Richard, nommé pour un troisième mandat au Comité à titre de personne issue du domaine de l'enseignement, enseigne le lancement d'entreprise au Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne depuis 2010. Il détient aussi des expériences en gestion de projet, en entrepreneuriat et à titre de consultant.

Monsieur Pascal Turcotte est un jeune professionnel exerçant dans le domaine bancaire depuis 2012. Il détient une maîtrise en administration des affaires – gestion des services financiers de l'Université du Québec en Outaouais. Il est nommé pour un second mandat au Comité à titre de représentant d'une institution financière.

Autres membres indépendants

Madame Aurélie Petit, nommée au Comité à titre de représentant d'une institution financière, est détentrice d'une maîtrise en finance et activités bancaires de l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens, en France. Mme Petit a une grande expérience du secteur bancaire, particulièrement auprès des jeunes entrepreneurs. Elle s'est aussi impliquée auprès du Comité Oise Initiative, un réseau régional qui accompagne les entrepreneurs dans leurs projets.

Date de nomination : 9 mars 2021 pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.

Composition

Le Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs est composé de 5 à 7 membres, dont :

- 1 à 2 sont des entrepreneurs d'expérience (1 poste à combler);

- 1 à 2 sont des jeunes entrepreneurs ayant bénéficié du Fonds Jeunes Promoteurs (postes à combler);
- 2 sont des représentants d'institutions financières ayant un bureau d'affaires dans le territoire de la Ville de Laval (voir ci-dessus); et
- 1 est issu du domaine de l'enseignement (voir ci-dessus).

Pour plus d'information

Secrétariat de la gouvernance

[1200, boulevard Chomedey](#)

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca